

Ce site utilise des cookies afin de vous offrir une expérience optimale de navigation. En continuant de visiter ce site, vous acceptez l'utilisation de ces cookies. ×

[Pour en savoir plus sur comment les désactiver, ainsi que sur notre politique en matière de protection des données](#)

Site officiel

ÉTAT DE VAUD

[vd.ch](#) > [Toutes les autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Séances du Grand Conseil](#)

20_QUE_16 - Simple question Daniel Ruch - Priorisation SDA des sites de gravières et décharges.

Séance du Grand Conseil du mardi 8 décembre 2020, point 2.4 de l'ordre du jour

Texte déposé

Les projets de décharges et gravières qui nécessitent des emprises sur les SDA font l'objet d'une analyse particulière et d'une priorisation au compte-goutte par le Conseil d'Etat.

J'ai l'honneur de poser la question suivante au Conseil d'Etat :

Au-delà des critères géographiques et de rationalité des gisements et des sites, comment le Conseil d'Etat s'assure, dans un marché extrêmement concurrentiel, qu'aucune entreprise de la place ne soit pénalisée par les choix de sites réalisés et que chacun puisse maintenir ses activités dans le canton ?

Secrétariat général du Grand Conseil

Place du Château 6
1014 Lausanne

[\(+41213160500\)](tel:+41213160500) (tel:+41213160500)

[info.grandconseil\(at\)vd.ch](mailto:info.grandconseil@vd.ch) (javascript:linkTo_UnCryptMailto('gempxs.mrjs2kverhgsrwimpDzh2g!');).

[Visualiser sur la carte](https://www.google.ch/maps/search/Place%20du%20Château%206%20Lausanne%20Suisse) (https://www.google.ch/maps/search/Place du Château 6++Lausanne+Suisse)